Foyer socio éducatif du collège Alain FOURNIER (FSE)
15 avenue d'Albi
81250 ALBAN

Alban, le 13 novembre 2011

Compte-rendu du C.A.du FSE du 8 novembre 2011

Etaient présents :
Représentants parents : Mme ENJALBERT-CROS, Mme CASTERES-ARRAULT, Mme REY.
Délégués élèves : Gaëtan DELBARRE, Jaïro LOPEZ, Arnaud LAVERGNE, Mehdi TEYSSEIRE, Jordan BOUSQUET, Anthony DELBARRE, Alexis BARDON et Loïc MASSOL.
Délégués personnels : M.BEDDELEEM, Mmes MAESTRIPIERI, DELACROIX et CHABOT.

Ouverture de la séance à 13h15

Comme trois représentants parents sont présents, seulement deux participeront au vote.

■ Ordre du jour :

- Election du bureau
- Vote de dépenses : voyage des 4èmes à Barcelone
- Questions diverses

■ Election du bureau :

Personne ne s'oppose à un vote à main levée, du moins pour l'élection des adultes.

Pour la fonction de président, un unique candidat M. BEDDELEEM se représente et obtient 12 voix pour, aucune abstention, aucune voix contre. M. BEDDELEEM est élu à l'unanimité.

Pour la vice-présidence, Mme ENJALBERT-CROS obtient 12 voix pour, aucune abstention, aucune voix contre. Mme ENJALBERT-CROS est élue à l'unanimité.

Pour le vice-président élève, Alexis BARDON, seul élève à se présenter obtient 12 voix pour, aucune abstention, aucune voix contre. Alexis BARDON est élu à l'unanimité.

Pour le poste de trésorier, Mme DELACROIX se représente et obtient 12 voix pour, aucune abstention, aucune voix contre. Mme DELACROIX est élue à l'unanimité.

Pour le poste de vice-trésorier adulte, Mme REY est élue à l'unanimité avec 12 voix pour, aucune abstention, aucune voix contre.

Pour le poste de vice-trésorier élève, quatre candidatures : Arnaud LAVERGNE, Anthony DELBARRE, Mehdi TEYSSEIRE. Nous procédons au vote à bulletin secret, Arnaud obtient 6 voix, Anthony 4, Mehdi 2, Gaëtan DELBARRE 1 et un vote blanc. Finalement, Arnaud LAVERGNE est élu à la majorité.

Pour le poste de secrétaire, Mme CHABOT se représente et est élue à l'unanimité avec 12 voix pour, aucune abstention, aucune voix contre.

Pour le poste de vice-secrétaire adulte, Mme MAESTRIPIERI se présente et est élue à l'unanimité avec 12 voix pour, aucune abstention, aucune voix contre.

Pour le poste de vice-secrétaire élève, seul Loïc MASSOL se présente. Il obtient 12 voix pour, aucune abstention, aucune voix contre, et il est élu à l'unanimité.

Le nouveau bureau est donc ainsi constitué :

►Président : M. BEDDELEEM
►Vice-présidente : Mme ENJALBERT-CROS
►Vice-président élève : Alexis BARDON

►Trésorière: Mme DELACROIX
►Vice-trésorière : Mme REY
►Vice-trésorier élève : Arnaud LAVERGNE

►Secrétaire : Mme CHABOT
►Vice-secrétaire : Mme MAESTRIPIERI
►Vice-secrétaire élève : Loïc MASSOL

■ Vote de dépenses :

Suite au projet d'un voyage pour les classes de 4ème à Barcelone, le FSE a été sollicité pour financer une partie de ce voyage et alléger la part demandée aux familles.

Suite à la présentation des recettes prévisibles par Mme la Trésorière, des sommes présentes sur le compte et le livret, et par comparaison aux sommes versées l'année précédente, les membres du bureau ont voté à l'unanimité pour l'attribution au collège **d'un don d'un montant de 2000 euros au titre de l'aide au financement du séjour pédagogique des 4èmes à Barcelone.**

■ Questions diverses :

Concernant la vente de viennoiseries, Mme la trésorière nous fait part de l'augmentation du prix facturé par la boulangerie COMPAIN de 3 centimes d'euros par croissant ou chocolatine.
Le prix de vente est cependant laissé à 50 centimes pour le croissant et 60 centimes pour la chocolatine afin de ne pas compliquer le rendu de monnaie quitte à faire un peu moins de bénéfices.

Nous décidons de faire une affiche pour appel à candidature auprès des élèves volontaires pour effectuer cette vente et également de prévoir des élèves pour encadrer cette vente (préférentiellement des élèves de 3èmes).

Fin de la séance à 13h50